

Action sociale

La Cnav revalorise le montant de sa participation horaire pour la prestation d'aide ménagère à domicile

Paris, le 17 novembre 2014

Le Conseil d'administration de la Cnav, lors de sa séance du 5 novembre 2014, a décidé de revaloriser le montant de sa participation horaire pour la prestation d'aide ménagère à domicile, à compter du 1er janvier 2015, le portant de 19,40 euros à 20,10 euros (23 € pour les dimanches et jours fériés).

Cette revalorisation représente plus de 10 millions d'euros supplémentaires pour les dépenses d'aide au maintien à domicile engagées par la Cnav au titre de son action sociale.

Cette revalorisation a pour objectif de créer le cadre et les conditions permettant aux prestataires de services de renforcer leur rôle et leur expertise en matière de prévention de la perte d'autonomie, notamment dans le contexte de l'expérimentation relative aux paniers de services et à l'approche du vote sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Actuellement expérimentés par la Cnav en Ile-de-France et par les Carsat (Caisses d'assurance retraite et de santé au travail) Rhône Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Sud Est, les paniers de services visent à apporter une réponse diversifiée et mieux adaptée aux besoins et au niveau de fragilité du retraité tout en fluidifiant le système de tarification des prestations du plan d'aide en instaurant un dispositif de facturation plus globale.

La circulaire est disponible sur www.lassuranceretraite.fr dans l'espace Qui sommes-nous/[Rapports et documents de référence](#)

L'Assurance retraite, un réseau de la Sécurité sociale au service des assurés

Avec 17,8 millions de cotisants, la Cnav et les Carsat, qui forment l'Assurance retraite, représentent le premier régime de retraite en France. Chaque mois, elle verse une pension personnelle ou de réversion à plus de 13,5 millions de retraités. www.lassuranceretraite.fr

Contacts presse

Frédérique Garlaud 06 29 70 20 21

Virginie Rault 01 55 45 51 34

Philippe Bainville 01 55 45 88 93

Presse@cnav.fr

 @Cnav_actu